



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 juin 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-CA36-05

AUTORISATION D'ACHAT DE LICENCES POUR LA PLATEFORME D'ÉVALUATION, DE PILOTAGE ET D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE CYBER « BOARDOF CYBER » PAR L'INTERMÉDIAIRE DE LA CENTRALE D'ACHAT « UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS » UGAP

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix heures et quarante-cinq minutes, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, Immeuble Emile HUGOT, 1 Rue Emile HUGOT – Technopole – 97490 Sainte Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Normane OMARJEE.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres titulaires :

Normane OMARJEE, Pascal PLANTE, Jean-Pierre CHABRIAT, Maya CESARI

Membres suppléants sans voix délibérative :

Représentant de Madame la Présidente de Région :

Jean-Pierre POTHIER - Directeur de la DAT (Direction de l'Attractivité du Territoire)

Représentante de la paierie Régionale :

ÉTAIENT ABSENTS :

Membres titulaires :

Alain ABADIE, Lorraine NATIVEL

Membres suppléants sans voix délibérative :

Représentant de Madame la Présidente de Région :

Représentante de la paierie Régionale :

Rose-Méry VELLIN – Comptable public

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres titulaires présents : 4

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 0

REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-974-842430878-20240627-D2024_CA36_

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU le rapport 2024-CA36-05- Achat licences plateforme BoardOfCyber par intermediaire ugap,

Après en avoir délibéré

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

D'approuver l'achat de licences pour la plateforme BoardOfCyber par l'intermédiaire de la centrale d'achat public UGAP.

ARTICLE 2 :

D'autoriser le directeur à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur

Le Président de Réunion THD

Normane OMARJEE